

Zone industrielle de Frontignan / Sète

BILAN D'UNE ENQUÊTE EXPLORATOIRE SUR LES ATTENTES ET LE CONTEXTE LOCAL MENÉE EN 2019

POINTS CLÉS

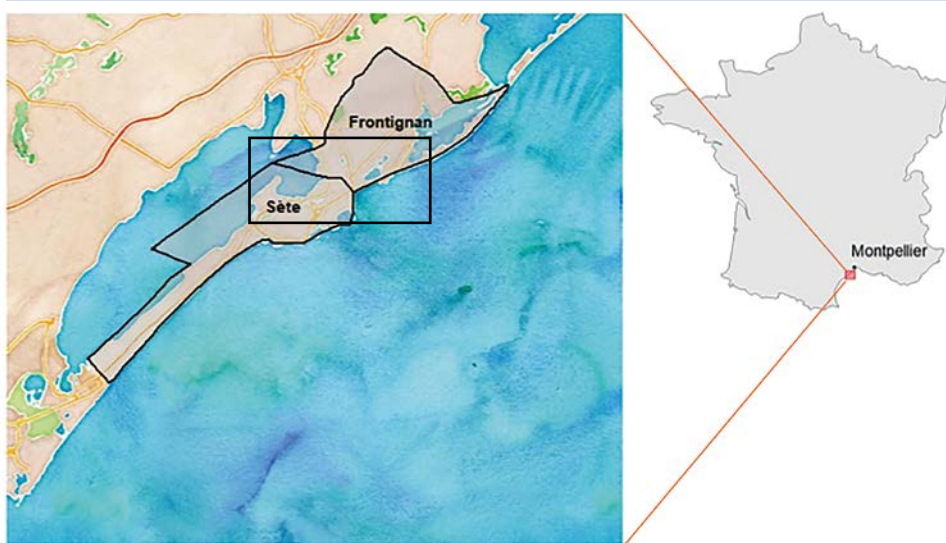
- En réponse à une saisine de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie, Santé publique France a évalué la préoccupation de santé publique autour de la zone industrielle de Frontignan / Sète en menant en 2019 une enquête exploratoire du contexte social auprès de quelques acteurs clés.
 - Cette enquête a permis de faire émerger les préoccupations suivantes :
 - **une gêne olfactive** variable en fonction de la température, des vents, des communes et quartiers ;
 - **des envols de poussières liées au terminal vraquier** dont les conséquences sur la santé sont interrogées ;
 - **des symptômes attribués aux rejets atmosphériques** : essentiellement des troubles respiratoires, des allergies, des maux de tête, des nausées, des irritations cutanées et oculaires, des problèmes d'insomnie.
 - Au niveau sanitaire, les interrogations concernaient les effets des polluants sur la santé, notamment sur l'incidence des cancers, de l'asthme, des pathologies cardiaques et neuro-cérébrales.
 - La réalisation d'une étude concernant la fréquence des cancers dans la zone de Frontignan / Sète avec une comparaison portant sur d'autres territoires a été demandée. De nombreuses personnes étaient conscientes des limites de ce type d'étude ne permettant pas d'imputer une éventuelle sur-incidence à une source précise. Si les chiffres d'une telle étude n'étaient pas plus élevés que dans le reste du département, ils seraient cependant de nature à rassurer la population.
 - Au regard de cette enquête exploratoire auprès des parties prenantes, il n'apparaît pas nécessaire de développer une étude de contexte plus approfondie, car un consensus se dégage au niveau des acteurs interrogés sur la question des études sanitaires à mettre en place.
 - Depuis cette étude et dans le cadre de ses missions de surveillance de l'état de santé de la population, Santé publique France a initié, en lien avec le registre des tumeurs de l'Hérault, des travaux méthodologiques pour cartographier les incidences de cancers à une échelle géographique fine dans l'ensemble du département, incluant la zone de Frontignan / Sète. Les éléments apportés dans ce cadre devraient permettre de répondre aux attentes exprimées localement.
-

CONTEXTE

Située en bordure de la Méditerranée, sur le Bassin de Thau, la zone de Frontignan / Sète est un territoire pluriel, mêlant centres urbains, terres agricoles, activités industrielles et touristiques.

Plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) implantées sur le territoire émettent des rejets atmosphériques, sources de nuisances olfactives et d'inquiétudes sanitaires de la part des riverains et des élus locaux.

FIGURE 1 | Carte de situation



Source : données cartographiques © OpenStreetMap – Tuilles par Stamen Design (CC BY 3.0).

FIGURE 2 | Localisation des principales installations industrielles émettrices de polluants sur la zone Frontignan / Sète



Fond de carte : Google Map

TABLEAU 1 | Liste et activités des principales installations industrielles émettrices de polluants sur la zone Frontignan / Sète

Nom	Commune	Activité	Principales émissions*
Hexis	Frontignan	Fabrication de films adhésifs utilisés pour le marquage publicitaire, la signalétique, le marquage en milieu industriel, l'affichage urbain et le recouvrement de véhicule	COV (solvants), poussières, odeurs
SCORI	Frontignan	Valorisation de déchets dangereux (combustible pour cimentiers)	COV, poussières, odeurs
Gestion de Dépôt d'Hydrocarbures (GDH)	Frontignan	Dépôt pétrolier (cuves) alimenté en hydrocarbures liquides par Sealine	COV
Timac Agro	Sète	Fabrication d'engrais	NH ₃ , NOx, HCl, HF, poussières, odeurs
Unité de Valorisation Énergétique (SETOM)	Sète	Usine d'incinération des ordures ménagères	Poussières, HCl, HF, SO ₂ , NOx, métaux, dioxines et furanes
Port Sud de France	Sète	Terminal vraquier comportant des zones de stockage de charbon, coke et minéraux; installations de déchargement et de transport minéraux et organiques (tourteaux...)	Poussières + pollution/trafic
Saipol	Sète	Transformation de graines oléagineuses pour production d'huiles, tourteaux et biodiesel	COV, poussières, odeurs

* Ces émissions sont soumises à une surveillance réglementaire (polluants) ou ad hoc (odeurs).

Abréviations : COV (composés organiques volatils),

NH₃ (ammoniac),

NOx (oxydes d'azote),

HCl (chlorure d'hydrogène),

HF (fluorure d'hydrogène),

SO₂ (dioxyde de soufre).

Source : DREAL Occitanie.

En réponse à une saisine de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie, Santé publique France a évalué la préoccupation de santé publique autour de la zone industrielle de Frontignan / Sète par une enquête exploratoire du contexte social auprès de quelques acteurs clés.

Les communes de Frontignan et de Sète rassemblent un peu plus de 66 000 habitants et sont réunies au sein de Sète Agglopôle Méditerranée.

D'après l'inventaire des ICPE disponible sur le site Géorisques¹, les communes de Frontignan et Sète hébergeaient en 2021 14 ICPE soumises à autorisation, dont 2 classées en Seveso seuil haut et 1 en Seveso seuil bas. Les principales émissions atmosphériques sur la zone concernent les composés organiques volatils (COV), les poussières et des odeurs. D'après les données transmises par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'ensemble des installations industrielles de la zone respectait les valeurs réglementaires d'émissions. Néanmoins, on note une problématique d'émissions d'odeurs qui a conduit Atmo-Occitanie à mettre en place en 2016 un Observatoire des odeurs autour du Bassin de Thau, les nuisances olfactives étant connues pour avoir un impact négatif sur la qualité de vie et la santé perçue.

OBJECTIFS

Les objectifs de l'enquête auprès des acteurs clés étaient :

- de recueillir le vécu, les questionnements, les attentes, les savoirs et actions mis en œuvre par les parties prenantes locales autour du site industriel de Frontignan / Sète ;
- d'évaluer l'intérêt à développer une étude de contexte plus approfondie en fonction des données recueillies (divergences des réponses, sensibilité locale...), du coût et du temps nécessaire.

MÉTHODE

L'enquête s'est déroulée par des entretiens semi-directifs en face-à-face de manière individuelle ou par petits groupes (6 personnes au maximum) sur la base d'un guide d'entretien auprès de 25 personnes représentantes d'administrations de l'État, élus locaux, industriels, associations, professionnel de santé, experts environnementaux. Les entretiens ont été réalisés entre décembre 2018 et juin 2019 par un sociologue et une épidémiologiste de Santé publique France.

1. Installations classées, Géorisques (georisques.gouv.fr).

RÉSULTATS

UNE PERCEPTION DE LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE ET DES SYMPTÔMES ATTRIBUÉS AUX REJETS ATMOSPHÉRIQUES

Une gêne olfactive

Cette gêne a fluctué en fonction de la température et des vents. Plus la chaleur était importante, plus la perception des odeurs était élevée. Le ressenti a varié en fonction des zones concernées et selon le type de vent. Le quartier de la Peyrade était le plus impacté du fait de sa position « sous le vent » par rapport à différentes entreprises émissives. Les odeurs relatées le plus fréquemment variaient en fonction des communes. Certaines entreprises ont été identifiées comme étant source d'odeurs.

Les envols de poussières liés au terminal vraquier

Des envols de poussières ont fait l'objet de divers signalements aux élus, même s'ils semblaient être de moins en moins fréquents. Les poussières ont constitué une préoccupation pour différents comités de quartier avec des poussières minérales se retrouvant dans les jardins des riverains. Des inquiétudes concernant l'impact de ces poussières sur la santé ont été exprimées.

Les symptômes attribués aux rejets atmosphériques

Des symptômes ou pathologies diverses ont été rapportés localement comme étant liés à ces rejets atmosphériques, essentiellement des troubles respiratoires, des allergies, des maux de tête, des nausées, des irritations cutanées et oculaires, des problèmes d'insomnie.

DES QUESTIONNEMENTS MULTIPLES

Pourquoi la surveillance d'Atmo Occitanie ne se fait pas en continu ?

Il est reconnu que l'Observatoire des odeurs animé par Atmo Occitanie sur le bassin de Thau permet de recueillir en continu les signalements de nuisances olfactives. Toutefois, les attentes portent sur un dispositif pérenne de mesures de qualité de l'air autour des installations industrielles.

En qui avoir confiance concernant les mesures de qualité de l'air produites ?

Pour tenter de répondre à cette question, plusieurs dimensions ont été prises en considération par les acteurs locaux :

- **l'indépendance** : pour certains, l'association des pouvoirs publics et des industriels dans la gouvernance d'Atmo Occitanie constituait une source d'interrogation ; pour d'autres, elle représentait une garantie de qualité.
- **la transparence** : pour certains, elle était réelle dans des structures à gouvernance multiple comme Atmo Occitanie qui publie systématiquement ses résultats dans le cadre de rapports rendus publics sur son site. Il est ainsi possible de connaître et de discuter les dispositifs de mesures mis en place. Un défaut de transparence est parfois signifié par les associatifs. Certains résultats ne seraient pas transmis par les élus malgré des demandes répétées.
- **la qualité des méthodes employées et le niveau de certification des organismes** : les gênes olfactives ressenties et les inquiétudes associées ont conduit à la réalisation de diverses études de qualité de l'air. Deux études réalisées par Analytika, un laboratoire non accrédité, ont apporté des conclusions préoccupantes. Celles réalisées par Atmo Occitanie n'ont pas confirmé ces résultats. Les concentrations enregistrées étaient inférieures aux VTR (Valeurs toxicologiques de référence) existantes pour différents polluants autour des installations. Cette apparente discordance a été pointée par les parties prenantes.

Quelles sont les raisons à rechercher certains polluants et pas d'autres ?

Le choix des polluants mesurés (recherches très larges dans les études menées par Analytika, plus ciblées dans celles d'Atmo Occitanie) a soulevé des questions. La crédibilité d'une démarche dépend de la capacité à expliciter les raisons poussant à rechercher certains polluants et pas d'autres lors d'une investigation. Atmo Occitanie a restreint ses analyses aux polluants pour lesquels on disposait de valeurs de référence (toxicologiques ou réglementaires) utiles pour la gestion.

Quels sont les effets des polluants sur la santé en général et des pathologies spécifiques ?

Des questions ont notamment été posées sur :

- les cancers (interrogations d'un professionnel de santé, des associations, des élus, de l'administration) : des interrogations sur l'incidence des cancers par rapport à d'autres zones du département, de la région ou de la France ont été formulées par plusieurs catégories d'acteurs. Ce sont aussi bien les cancers des voies respiratoires, le cancer du testicule, le cancer du sein et les leucémies. Elles concernaient plus spécifiquement les zones riveraines de l'ancienne raffinerie. Des rumeurs étaient véhiculées localement autour d'une plus grande fréquence des cancers sur la zone ;
- les pathologies respiratoires comme l'asthme (interrogations d'un professionnel de santé, des associations, des élus) ;
- les pathologies cardiaques et les pathologies neuro-cérébrales (interrogations des associations, élus) ;
- la reprotoxicité (interrogations des associations) ;
- des symptômes de type nausées, maux de tête sur des périodes ponctuelles ont été remontés par les personnes travaillant sur le site de l'ancienne raffinerie ;
- des questions concernant l'impact d'un cocktail de polluants (présents dans l'eau, l'air et la terre) provenant des usines, mais aussi de pesticides employés au niveau des vignes ont été également formulées.

ET DE NOMBREUSES ATTENTES

Au niveau environnemental

Les attentes concernaient différents sites industriels et portaient :

• Concernant SCORI

Sur la réduction des nuisances olfactives. Des plaintes étaient fréquemment formulées aux services municipaux. La mesure et l'identification des substances odorantes au moment où elles sont émises pourraient être réalisées via une application renseignée par l'industriel et pas exclusivement suite aux signalements de nuisances olfactives.

• Concernant Timac Agro

Sur la réalisation de mesures environnementales au moment où le problème était signalé et non lorsque l'usine était à l'arrêt.

• Concernant le dépôt pétrolier GDH et le site de l'ancienne raffinerie

- Sur une mesure des COV (potentiellement cancérigènes, reprotoxiques et perturbateurs endocriniens) dans différents points de la ville de Frontignan avec diffusion des résultats aux associations et à la population.
- Sur une information de la population lors du nettoyage de cuve ainsi qu'une actualisation et/ou réédition d'un document d'information au vu de l'augmentation de la population avec insertion dans le bulletin municipal.
- Sur un suivi de l'analyse de l'air en continu lors des travaux de dépollution de l'ancienne raffinerie.

• Concernant le quartier Près Saint-Martin et du canal du Rhône

Plusieurs demandes ont été formulées. Elles concernaient : l'identification de l'origine des odeurs de soufre, l'analyse des sédiments, l'analyse de l'eau du canal, une information sur résultats et mesures mises en œuvre pour réduire le problème. Un plan général de réduction des émissions polluantes a également été demandé.

Au niveau sanitaire

Plusieurs attentes ont été exprimées. Certaines étaient partagées par l'ensemble des parties prenantes (étude cancer détaillée ci-dessous), d'autres plus spécifiques à certaines catégories (demande d'une étude de santé perçue type Fos Epséal par une association).

La réalisation d'une étude concernant la fréquence des cancers dans la zone de Frontignan / Sète avec une comparaison portant sur d'autres territoires a été demandée

Le type d'étude demandé est un suivi épidémiologique de tous les cancers ou *a minima* des cancers plus spécifiquement associés à l'exposition aux composés organiques volatils ou aux solvants (comme les leucémies, les lymphomes, le cancer de la vessie).

De nombreuses personnes étaient cependant conscientes des limites de ce type d'étude ne permettant pas d'imputer une éventuelle sur-incidence à une source précise. Si les chiffres sont élevés, les conclusions seront difficiles à établir (en particulier sur certains cancers).

Si les chiffres d'une telle étude n'étaient pas plus élevés que dans le reste du département, ils seraient de nature à rassurer la population.

LES ACTIONS ENTREPRISES LOCALEMENT

Elles ont été menées par :

- les industriels pour réduire les émissions : Hexis, SCORI (construction d'un nouveau bâtiment fermé pour le stockage des déchets pâteux, équipé d'une cheminée avec neutralisateur d'odeurs), Timac Agro (arrêt de l'activité de granulation), Esso (dépollution de l'ancienne raffinerie) ;
- les associations :
 - Zéro Risque Frontignan : participation à l'élaboration du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de 2008, à l'Observatoire des odeurs mis en place par Atmo Occitanie, participation aux commissions de suivi des sites SEVESO, actions auprès de la mairie, des pouvoirs publics et des industriels (dépollution de l'ancienne raffinerie), site internet, communiqués de presse ;
 - l'association des riverains du quartier des Près Saint-Martin et du canal du Rhône : participation à l'Observatoire des odeurs mis en place par Atmo Occitanie, questionnement des industriels, des élus, des pouvoirs publics sur la pollution du canal du Rhône (odeur de soufre) ;
- les élus : participation aux commissions de suivi de site, réception des plaintes des riverains, sollicitation d'un bureau d'études pour la réalisation de mesures environnementales, saisine de l'ARS sur la question de l'impact sanitaire des nuisances olfactives, interface avec les structures représentant l'État en région ;
- les professionnels de santé : un médecin généraliste a demandé au registre du cancer des chiffres concernant la mortalité par cancer dans la zone de Frontignan / Sète ;
- Atmo Occitanie : mise en place et animation d'un Observatoire des odeurs, réalisation de mesures autour de différents sites industriels, rédaction de rapports annuels sur la qualité de l'air autour du bassin de Thau ;
- la DREAL : inspection et suivi ICPE, participation aux commissions de suivi de site ;
- l'ARS : participation aux commissions de suivi de site, saisine de Santé publique France à l'origine de cette étude.

LES FACTEURS DE SENSIBILITÉ

Ceux-ci correspondaient aux différents sujets sur lesquels des points de désaccord persistaient. Ils concernaient :

- les odeurs : elles représentaient en fonction des quartiers et des périodes de l'année une réelle gêne. Des interrogations de la part des riverains persistaient sur l'impact de ces substances sur la santé ;
- la controverse sur les résultats des études de qualité de l'air produites par Analytika et Atmo Occitanie : les méthodologies employées étaient différentes et, pour certains élus, il était difficile de trancher le débat en l'absence de compétence scientifique pointue ;
- il existait une politisation et une médiatisation de la situation sur les rejets du bassin industriel. L'écologie et l'emploi constituaient des priorités au niveau régional ;
- le niveau de conflictualité restait cependant peu élevé compte tenu d'un bon niveau de dialogue entre les parties prenantes. La situation restait cependant fragile et dépendait de la préservation de cette qualité d'échanges et de la réponse aux attentes formulées.

CONCLUSION ET POINTS DE VIGILANCE

À la lumière des résultats de l'enquête sociologique, il ne semble pas opportun de développer une étude de contexte plus approfondie qui mobiliserait des moyens importants et n'apporterait pas nécessairement d'éléments supplémentaires, dans la mesure où les préoccupations et les attentes semblent faire consensus auprès des parties prenantes et de la population.

Concernant les attentes environnementales et les préoccupations vis-à-vis des nuisances olfactives qui peuvent avoir un impact sur la qualité de vie, les résultats ont été transmis aux autorités compétentes.

Concernant les attentes vis-à-vis d'une étude épidémiologique sur les cancers dans la zone, il ne semble pas opportun d'engager une telle étude sur cette zone restreinte en l'absence de signal sanitaire

pouvant laisser suspecter une sur-incidence de cancers dans la zone et en l'absence de dépassement des seuils réglementaires de qualité de l'air au niveau des installations. Toutefois, Santé publique France, qui coordonne la surveillance des cancers en France, travaille en étroite collaboration avec les registres des cancers, dont celui de l'Hérault, avec lequel des travaux méthodologiques ont été initiés afin de cartographier les incidences de cancers à une échelle géographique infra-départementale dans l'ensemble du département de l'Hérault incluant la zone de Frontignan/Sète. La poursuite de ces travaux serait de nature à apporter des éléments de réponse sur ce point.

Enfin, concernant les interrogations sur les impacts sanitaires de l'exposition à des polluants multiples, les connaissances sont encore très insuffisantes, mais la recherche progresse, des programmes français et internationaux étant dédiés à ce sujet.

AUTEURS

Christophe Perrey¹, Amandine Cochet², Damien Mouly²

1. Direction des régions, Saint-Maurice.
2. Direction des régions Cellule Occitanie.

REMERCIEMENTS

À l'ensemble des parties prenantes.

MOTS CLÉS :
PERCEPTION DE LA POLLUTION
PRÉOCCUPATIONS SANITAIRES
CONTEXTE LOCAL
PARTIES PRENANTES
SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
ÉPIDÉMIOLOGIE
ZONE INDUSTRIELLE
NUISANCES OLFACTIVES